

Envoyé en préfecture le 06/06/2023 REPUBLIQUE FRANCAISE - DEF Reçu en préfecture le 06/06/2023 Publié le

Grand Périgueux le 17 mai 2023

LE GRAND ID: 024-200040392-20230525-DD2023_068-DE

DELIBERATION DD2023_068

1 bd Lakanal - BP 70171 - 24019 - PERIGUEUX

Date de convocation du Conseil communautaire du

LE 25 mai 2023, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND PERIGUEUX, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de M. Jacques AUZOU

Nombr	·e
de membres du conseil	
en exercice	83
Présents	59
Votants	74
Pouvoirs	15

Secrétaire de séance : M. Christian LECOMTE

VENTE TERRAIN À ERCTP AVENUE MARCEL PAUL - BOULAZAC ISLE MANOIRE

PRESENTS:

M. AUDI, M. AUZOU, M. BUFFIERE, Mme CHABREYROU, M. COURNIL, M. DOBBELS, M. GEORGIADES, Mme GONTHIER, Mme LABAILS, M. LACOSTE, M. LE MAO, M. MOISSAT, M. LECOMTE, M. MOTTIER, M. PASSERIEUX, M. REYNET, Mme SALINIER, M. FOUCHIER, M. SUDREAU, Mme KERGOAT, M DENIS, M. LEGAY, M. MOTARD, Mme FAURE, M. GUILLEMET, Mme ROUX, M. RATIER, M. PERPEROT, Mme TOURNIER, M. MARTY, M. BIDAUD, M. PARVAUD, M. FALLOUS, M. JAUBERTIE, M. CHANSARD, M. BELLOTEAU, Mme ESCLAFFER, M. LAGUIONIE, M. ROLLAND, M. MARC, M. BARROUX, M. BOURGEOIS, M. CADET, M. DELCROS, Mme DOAT, Mme FAVARD, M. NOYER, M. MARSAC, M. LAVITOLA, Mme MARCHAND, Mme DUVERNEUIL, Mme MASSOUBRE-MAREILLAUD, M. PALEM, M. CHAPOUL, Mme REYS, M. CHANTEGREIL, Mme MOULHARAT, Mme CHERBERO, Mme MONTEIL-MAYAUD

ABSENT(S) EXCUSE(S):

Mme DRUILLOLE, M. LARENAUDIE, M. TALLET, M. PIERRE NADAL, M. GUILLEMOT, Mme SARLANDE, Mme LANDON, M. VADILLO, M. PERIER

POUVOIR(S):

M. CIPIERRE donne pouvoir à M. CHANTEGREIL

M. COLBAC donne pouvoir à M. GEORGIADES

M. PROTANO donne pouvoir à M. JAUBERTIE

Mme SALOMON donne pouvoir à Mme GONTHIER

M. DUCENE donne pouvoir à M. FOUCHIER

M. MALLET donne pouvoir à M. NOYER

Mme LUMELLO donne pouvoir à M. SUDREAU

M. SERRE donne pouvoir à Mme MOULHARAT

Mme ARNAUD donne pouvoir à M. BIDAUD

Mme LONGUEVILLE-PATEYTAS donne pouvoir à Mme SALINIER

M. NARDOU donne pouvoir à M. LEGAY

Mme FRANCESINI donne pouvoir à M. BOURGEOIS

M. GASCHARD donne pouvoir à M. PALEM

Mme DUPUY donne pouvoir à M. AUZOU

M. AMELIN donne pouvoir à Mme FAURE

ID: 024-200040392-20230525-DD2

VENTE TERRAIN À ERCTP AVENUE MARCEL PAUL - BOULAZAC ISLE Publié le OIRE

Vu le code général des collectivités territoriales.

Considérant que l'entreprise ERCTP souhaite acheter la parcelle de terrain nu située sur l'avenue Marcel Paul à Boulazac Isle Manoire cadastrée AB 865 qui jouxte son site d'exploitation afin de lui permettre d'y effectuer du stockage supplémentaire. L'estimation effectuée par Les Domaines fait état d'une valeur de 16 000 euros.



Propriété du Grand Périgueux Vente à l'entreprise ERCTP

Qu'après négociation, il est proposé de vendre à l'entreprise ERCTP la parcelle AB 865 d'une contenance de 11a27ca pour un montant de 50 000€ HT dans la mesure où le Grand Périgueux a engagé des frais d'études préalable.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ:

- Décide la division parcellaire de la parcelle AB 65 en deux parcelles : Parcelle AB 864 de 11a95ca et parcelle AB 865 de 11a27ca du site avenue Marcel Paul à Boulazac conformément au plan de division joint;
- Décide de vendre à l'entreprise ERCTP la parcelle AB 865 d'une contenance de 11a27ca pour un montant de 50 000€ HT;
- Décide de désigner Maître Medeiros pour la rédaction des actes ;
- Autorise Monsieur le Président à signer tous les documents liés à cet achat et à cette vente.

Adoptée à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 06/06/2023

Reçu en préfecture le 06/06/2023

Publié le

ID: 024-200040392-20230525-DD2023_068-DE

Délibération publiée le 06/06/2023	Pour extrait conforme	
Délibération certifiée exécutoire à compter du 06/06/2023	Périgueux, le 06/06/2023	
	Le Président, Jacques AUZOU	